



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 Septembre 2010

DOSSIER N° 11 :
MODIFICATION AU TABLEAU DE
EMPLOIS COMMUNAUX
Au 1^{ER} Octobre 2010

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le vingt-huit septembre 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. QUANCARD (à MME MACERON), MME DE PONCHEVILLE (à M. PASCAL) pour les dossiers N° 6 à 16, M. PRIKHODKO (à M. ABRIOUX), MME ROCHARD (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME MADELMONT

DOSSIER N° 11 : MODIFICATION AU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX
Au 1^{ER} Octobre 2010

RAPPORTEUR : M. VALMIER

1) Ajustement de la qualification des emplois suite aux Commissions Administratives Paritaires de promotion interne du 30 juin 2010

FILIERE TECHNIQUE

- **Création d'un poste d'Agent de Maîtrise , fonctions : responsable du service électrique**
- Suppression d'un poste d'Agent Technique Principal de 1^{ère} classe

Les agents de maîtrise constituent un cadre d'emplois technique de catégorie C.
Ce cadre d'emplois comprend les grades de Agent de Maîtrise et Agent de Maîtrise Principal

Ils sont chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie ou l'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C

2) Ajustement de la qualification des emplois suite à des vacances de postes ou de l'évolution des services

FILIERE TECHNIQUE

- **Création d'un poste de Technicien Supérieur Chef et d'un poste d'Ingénieur Territorial**

Cet emploi a vocation à être occupé par le Directeur des Services Techniques. Cet agent, recruté par voie de mutation, est titulaire du grade de Technicien Supérieur Chef et a réussi les épreuves de l'examen professionnel d'Ingénieur Territorial.

Il sera nommé par voie de détachement sur le grade d'ingénieur, il convient donc d'ouvrir les deux postes au tableau des effectifs pour le même agent.

Les Ingénieurs Territoriaux constituent un cadre d'emplois technique de catégorie A au sens de l'article 5 de la loi du 26 janvier 1984.

Ce cadre d'emplois comprend les grades d'Ingénieur, Ingénieur Principal et d'Ingénieur en Chef.

Les Ingénieurs territoriaux exercent leurs fonctions dans tous les domaines à caractère scientifique et technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Ils sont notamment chargés de la gestion d'un service technique.

FILIERE ADMINISTRATIVE

▪ Création d'un poste de Rédacteur non titulaire

Le renfort du service Finances-Marchés-Informatique s'avère indispensable, notamment pour approfondir le contrôle de gestion budgétaire et financier afin d'améliorer la performance économique globale de la commune, ainsi que la diffusion d'une culture de gestion au sein des différents pôles de la Mairie

Cette proposition est approuvée à la MAJORITE :

30 voix POUR

5 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER)

Fait et délibéré le 28 Septembre 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET